

## Spray hydroalcoolique désinfectant 750 ml – Made in France

Référence P9191



Spray désinfectant sans rinçage fabriqué en France prêt à l'emploi, rapide et efficace en 30 secondes, notamment sur les virus tels que la Covid-19.

Pays de fabrication: France

Stock disponible: + 1 500 unités

Code douanier: 34012090

Longueur: 28 cm

Quantité par carton: 12

Composition: Alcool

Composition: Liquide désinfectant

Largeur: 11 cm

Hauteur: 6 cm

Poids unitaire: 700 g

Contenance: 750 ml

Normes et certificats: NF EN 1276

Normes et certificats: NF EN 13727+A2

Normes et certificats: NF EN 14476+A2

Normes et certificats: NF EN 1500

Normes et certificats: NF EN 1650

Conseils d'utilisation: Gardez le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C. Sur les surfaces : pulvériser uniformément le spray désinfectant à 30 cm de la surface à traiter, laisser agir 30 à 60 secondes puis essuyer éventuellement avec une microfibre. Le produit sèche sans laisser de trace. Rincer à l'eau potable si le produit entre en contact avec des muqueuses. Dans les autres cas, il est inutile de rincer. Ne pas appliquer sur des surfaces sensibles à l'alcool (verre acrylique, écrans LCD et plasma). Dans le cas des écrans LED, ne pas pulvériser directement sur la surface, appliquer la solution sur une microfibre puis essuyer la surface. Sur les mains : pulvériser la solution hydroalcoolique sur les mains, les frictionner pendant 30 à 60 secondes sur l'ensemble de l'épiderme, puis laisser sécher.



Gardez vos mains et toutes vos surfaces de travail propres et désinfectées grâce à notre spray désinfectant fabriqué en France. A base d'alcool destiné à la maîtrise des risques microbiologiques en environnement médical (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, crèches, etc.), il a été développé pour divers usages :

## **Pour la désinfection des surfaces lavables :**

- Les plans de travail et paillasses, l'ameublement (placard des patients, lits, chaises et fauteuils, chariots...),
  - Les lunettes de toilettes,
  - Les plateaux repas,
  - Les poignées de portes,
  - Les banques réfrigérées, les réfrigérateurs,
- L'ensemble du matériel médical en contact avec les patients et le personnel médical.

**Pour la désinfection des mains**, afin d'éviter toute contamination entre les patients et le personnel soignant.

**Produit destiné à un usage uniquement professionnel.** Ce produit est conditionné par carton de 12, il est uniquement possible de commander des multiples de 12.

Procurez-vous notre **spray désinfectant sans rinçage** afin de garder vos mains et vos surfaces de travail **parfaitement propres**.

## **Ses avantages :**

- Notre spray antibactérien fabriqué en France peut également être utilisé comme **virucide sur les combinaisons de plongée**
- Ses propriétés désinfectantes garantissent un large spectre d'activité biocide, avec une **rapidité d'action** et laisse des surfaces **parfaitement nettoyées sans trace**.
- Virucide selon la norme EN 14476, efficace contre polyovirus, adénovirus, influenza virus (H1N1 Grippe A, H5N1 Grippe aviaire), hépatite B et C, HIV, Rotavirus (gastro enterite), virus Herpès simplex
  - Bactéricide selon la norme EN 13727
  - Fongicide selon la norme EN 1275
  - Label ECOCERT

## **Précautions d'emploi :**

- Utiliser ce spray antibactérien avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
  - Ne pas mélanger à d'autres produits.
  - Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
  - Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche.



- En cas de doute, faire un essai préalable sur une partie cachée afin de vérifier la compatibilité du produit avec les surfaces à traiter.

**Étiquetage réglementaire :**

Étiquetage : H225 ; H319

**Transport ADR :**

Soumis

**Important :** ce spray désinfectant contre le COVID-19 n'exonère absolument pas l'utilisateur de l'application des gestes barrières qui sont essentiels.